

**Université de Montréal, Département d'Histoire**

**HST 2911**

**L'Espagne au Siècle d'Or**

*Automne 2020*

Jeudi 8h30-11h30

Astrid Girault

[astrid.girault@umontreal.ca](mailto:astrid.girault@umontreal.ca)

Disponibilité : mardi de 14h à 16h.

❖ **Présentation du cours :**

Ce cours vise à présenter l'histoire de l'Espagne à un moment où la péninsule domine le monde, à la fois en Europe et en Amérique, grâce notamment aux découvertes faites par Christophe Colomb. Ainsi le point de départ sera l'achèvement de la Reconquête par Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, ce qui leur vaut le titre de « Rois Catholiques » de la part du pape Alexandre VI. La même année, Christophe Colomb pose pour la première fois le pied dans les Grandes Antilles, permettant ainsi à l'Espagne de s'attribuer un territoire inexploré considérable. Les différents chapitres permettent ainsi de comprendre quels sont les éléments qui permettent à l'Espagne de prendre l'ascendant en Europe, (Charles Quint est aussi empereur du Saint-Empire), en Amérique mais aussi dans le Pacifique avec les Philippines. Ce vaste empire attise cependant les convoitises et au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, l'Espagne voit son hégémonie en Amérique contestée par les autres puissances européennes, notamment l'Angleterre, qui est alors en pleine ascension. Cette concurrence extérieure à laquelle s'ajoutent des difficultés intérieures entraîne progressivement le recul de l'Espagne, qui perd son ascendant en Europe en même temps qu'elle perd les Provinces-Unies et le Portugal.

L'objectif fondamental de ce cours est de permettre aux étudiants de comprendre ce qui caractérise la période 1492-1648, qui fait que l'on peut la qualifier de « siècle d'or ». Il est également l'occasion d'enrichir leurs connaissances sur la période moderne en Europe, les

processus d'élaboration des empires européens en Amérique à cette époque et les connexions qui existent entre ces différents empires.

L'objectif pédagogique de ce cours, à travers l'analyse d'un document source, est d'aider les étudiants à développer leur esprit critique pour mieux comprendre la méthodologie propre à la discipline historique.

❖ **Déroulement du cours :**

Le cours a lieu le jeudi matin de 8h30 à 11h30. S'agissant d'un cours entièrement à distance, le cours sera donné sur zoom et sera enregistré par l'enseignante. Cet enregistrement et la présentation visuelle seront ensuite disponibles sur Studium **pendant une semaine**. Il est fortement conseillé aux étudiants de prendre des notes pendant le cours et de revenir ensuite dessus dans la semaine. Le cours sera divisé en périodes de 45 minutes environ, avec des pauses entre chaque période.

Les lectures seront précisées au fur et à mesure du trimestre.

Le manuel du cours est le suivant : Alain Hugon. *L'Espagne du XVIe au XVIIIe siècle*. Paris : Editions Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition, 2019. Il est disponible à la librairie du Pavillon Jean-Brillant.

❖ **Calendrier :**

1. 3 Septembre : Introduction.
  - Présentation des royaumes espagnols.
  - Les Rois Catholiques.
  
2. 10 Septembre : Unification religieuse de la péninsule.
  - La Reconquête.
  - L'Inquisition espagnole.

3. 17 Septembre : Les institutions de gouvernement.
  - Les institutions propres à chaque royaume.
  - Les conseils du roi.
  
4. 24 Septembre : Cap à l'ouest.
  - Les facteurs européens ayant motivé et facilité les expéditions vers l'ouest.
  - Le rôle précurseur du Portugal.
  
5. 1<sup>er</sup> Octobre : Christophe Colomb et les Grandes découvertes.
  - Christophe Colomb.
  - Les Grandes découvertes (autres que celles faites par Colomb).
  
6. 8 Octobre : Charles Quint, roi d'Espagne.
  - Charles Quint, petit-fils et héritier des rois catholiques.
  - Difficultés rencontrées lors de l'accession au trône.
  - Les territoires gouvernés par Charles Quint.
  
7. 15 Octobre : Examen de mi-session, pas de cours.
  
8. 22 Octobre : semaine d'activités libres : pas de cours.
  
9. 29 Octobre : Charles Quint, empereur.
  - Rivalités avec la France.
  - La réforme protestante.
  - Fin du règne et abdication.
  
10. 5 Novembre : Philippe II.
  - Philippe II : fils et héritier de Charles Quint.
  - Administration du royaume.
  - Politiques extérieures et impériales.

11. 12 Novembre : Conquête de l'Amérique du Sud.

- Exploration et conquête des nouveaux mondes.
- Pendant ce temps, les Portugais en Asie.

12. 19 Novembre : Implantation en Amérique du Sud.

- Organisation administrative des territoires conquis : les vice-royautés.
- Emergence d'une nouvelle société.

13. 26 Novembre : Apogée de l'Espagne.

- Evolution intellectuelle et artistique en Europe.
- Le siècle d'or espagnol.

14. 3 Décembre : Déclin de la puissance espagnole.

- La guerre de Quatre-vingts ans et la perte des Provinces-Unies.
- La Guerre de Trente ans.
- La fin de l'Union Ibérique et la perte du Portugal.

Remise du travail de session.

15. 10 Décembre : Examen final : pas de cours.

❖ **Evaluations :**

Examen de mi-session :	15 Octobre :	30%
Travail de session :	3 Décembre :	35%
Examen final :	10 Décembre :	35%

❖ **Modalités d'évaluation :**

Tous les examens sont à rendre sur Studium en format **Word**.

Les dates de remise sont les suivantes : 15 Octobre pour l'examen de mi-session, 3 Décembre pour le travail de session et 10 Décembre pour l'examen final.

**Les examens** doivent être rendus **au plus tard à 11h30 (11:30 am)**.

Une pénalité de 5% par demi-heure sera appliquée à tout examen rendu en retard. Aucun examen ne sera accepté plus de deux heures après l'heure limite. Toute demi-heure commencée est comptabilisée intégralement.

En ce qui concerne le **travail de session**, il doit être rendu au plus tard à **23h59 (11:59 pm) le 3 Décembre**. Une pénalité de 5% par jour de retard s'applique, fin de semaine comprise. Aucun travail ne sera accepté plus de deux jours après la date limite.

Les demandes de dérogations sont traitées au cas par cas et doivent être faites le plus tôt possible auprès de l'enseignante.

❖ **Fraude et plagiat** :

Selon le secrétariat général de l'Université de Montréal,

« Le plagiat est l'acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui. La fraude est un acte de tromperie fait pour gagner un avantage personnel, parfois au détriment des autres. Voici quelques exemples de fraude et de plagiat définis dans le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants* de l'Université de Montréal :

- l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation ;
- l'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation ;
- le recours à toute aide non autorisée à l'occasion d'un examen ou pour la réalisation d'un travail ;
- la présentation, sans autorisation, d'un même travail dans différents cours ;
- l'obtention par moyen illicite de questions ou de réponses d'examen ;
- la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen.

Les manques à l'intégrité par la fraude ou le plagiat peuvent avoir des conséquences graves. Le plagiat, le copiage ou la fraude ou toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une

évaluation, entraînent la notation F. De plus, une infraction au Règlement de l'Université de Montréal est signalée au dossier de l'étudiant et les sanctions peuvent aller de la réprimande à l'expulsion de l'université ou à la révocation du diplôme ».

Veillez prendre le temps de lire les informations qui se trouvent sur le site du secrétariat général de l'Université :

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/enseignement/ens30\\_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf)

La professeure ou l'auxiliaire d'enseignement qui constate une infraction au règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude soumettra un rapport disciplinaire à la Faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal pour sanction.

❖ Critères d'évaluation des travaux :

Lettre	Pourcentage	Évaluation qualitative	À quoi ça correspond ?
A+ A A-	85 et + 83-84 80-82	Excellent	Travail excellent, dépassant les objectifs de l'exercice : - Argumentation solide, convaincante et bien structurée. - Style clair et soutenu; les fautes de grammaire et d'orthographe sont inexistantes (ou presque). - Analyse rigoureuse et réflexion originale.
B+ B B-	77-79 73-76 70-72	Très bon	Très bon travail qui satisfait aux objectifs de l'exercice : - Argumentation généralement convaincante et structurée. - Style parfois imprécis; peu de fautes de français. - Analyse et réflexion claire et précise.
C+ C C-	67-69 63-66 60-62	Bon	Bon travail dans l'ensemble, présentant certaines lacunes : - Argumentation imprécise; quelques problèmes de structure. - Style imprécis; fautes grammaticales et orthographiques. - Analyse parfois confuse ou superficielle.
D+ D	55-59 50-54	Passable	Travail qui présente des lacunes importantes.
E	35-49	Faible (échec)	
F	0-34	Échec	